

Complément à l'étude d'impact et d'incidence Natura 2000 de deux extensions de carrières dans la Montagne St Jean à Pompignan (30) *les habitats naturels, la faune et la flore*



Les Ecologistes de l'Euzière
Domaine de Restinclières
34730 Prades-le-Lez
Tél : 04 67 59 54 62
Fax : 04 67 59 55 22
Mail : euziere@euziere.org



Gard Nature
Mas du Boschet Neuf
30300 Beaucaire
Tél. : 04 66 02 42 67
Mail : gard.nature@laposte.net

Un premier rapport d'expertise écologique commandité par l'ENCEM Montpellier et la Société CARRIERE FILS, concernant l'impact de deux extensions de carrières sur les habitats naturels, la faune et la flore de la commune de Pompignan (30), a été remis en décembre 2006.

Le premier site étant inclus dans le périmètre de la Zone de Protection Spéciale FR9112012 «Gorges du Rieutord, Fage et Cagnasses», nous avons réalisé une étude d'incidence spécifique concernant cette carrière.

La première phase d'étude s'est appuyée à la fois sur des connaissances passées, collectées notamment par Gard Nature dans le cadre d'un travail d'inventaire du patrimoine naturel de la plaine de Pompignan, et des connaissances actualisées à travers des prospections spécifiques sur le site d'étude, réalisées au cours de l'automne et début d'hiver 2006.

Ce premier rapport présente en particulier :

- une description des habitats naturels,
- une cartographie des habitats naturels,
- un point sur l'intérêt naturaliste : faune et flore.

Nous avons rappelé dans notre conclusion le fait qu'une étude complémentaire était attendue pour le printemps afin d'apporter des connaissances concrètes et réelles en période de reproduction des espèces d'oiseaux notifiées dans la fiche technique du site Natura 2000.

Le présent rapport a pour objet d'apporter des compléments d'informations favorisant la meilleure appréhension des enjeux et des propositions faites pour atténuer les impacts de l'extension de la carrière.

Page de couverture : vue de la carrière exploitée, depuis la chapelle de la Montagne Saint-Jean. On repère aisément les grands éléments de paysage : cultures, garrigues ouvertes et forêt méditerranéenne.

En médaillon : l'Ophrys précoce *Ophrys lupercalis*.

Notice de Francis Dabonneville (Coordinateur départemental de la Société Française d'Orchidophilie (SFO), Président de la SFO-Languedoc).

Découverte d'une première station d'*Ophrys lupercalis* sur le flanc Est de la Montagne Saint-Jean en mars 2007 par Ch. Bernier, L. Iparraguirre & JL Hentz.

Cette station de Pompignan (plus de 100 pieds) est la deuxième par son importance dans le département du Gard après celle de Carnas. Deux autres stations existent dans le Gard mais avec un nombre de pieds moindre. Tous les autres pieds des autres *Ophrys* de la station de la Montagne Saint-Jean sont des *Ophrys* de mars (*Ophrys exaltata* ssp. *marzuola*... ex *O. arachniformis*) même si certains dans les parties basses près du chemin ressemblent fortement à *Ophrys massiliensis* (tout proche dans l'Hérault à Lauret et Claret). Cela demandera confirmation l'année prochaine.

A suivre via <http://pompignan.gard-nature.com>

Photos : C. Bernier, JL Hentz - Diagramme : A Bénavent

2. Compléments d'informations sur la faune et la flore

Nous reprenons ici les conclusions émises en décembre 2006 et apportons les compléments d'information nécessaires.

Les deux zones proposées pour l'extension de la carrière de Pompignan sont situées à l'intérieur du périmètre d'une zone Natura 2000, pour un site, et à proximité immédiate, pour le second. Les enjeux mis en avant dans cette désignation de réseau européen sont ciblés sur la conservation à long terme de populations d'oiseaux rares et menacés.

Parmi ces 7 espèces, l'Aigle de Bonelli et le Vautour percnoptère ne fréquentent pas les milieux naturels observés ici, beaucoup trop boisés.

Plusieurs écoutes à la tombée de la nuit et à la période favorable (autour du mois de janvier) ne nous ont pas permis de mettre en évidence la présence du Grand-duc d'Europe. Comme les deux précédents rapaces, il préfère les habitats plus ouverts, et c'est une espèce particulièrement adaptative, qui ne serait pas perturbée par le type d'activité envisagé. Nous connaissons en effet des carrières exploitées abritant le Grand-duc dans d'autres secteurs du Gard.

Le Circaète Jean-le-Blanc a niché dans le secteur (dans les années 1999-2000) : nous n'avons pas pu mettre en évidence sa présence au printemps 2007. **Nous proposons par conséquent que les débuts des travaux d'extension soient réalisés entre les mois de septembre et mars**, afin d'éviter la destruction éventuelle d'une aire dans le cas où un couple viendrait nicher à nouveau sur la zone. Dans le cas contraire, nous proposons que l'exploitant demande un conseil auprès des naturalistes locaux avant d'exploiter tout nouveau secteur. En cas de présence d'un nid, la date de commencement des travaux serait décalée à la période d'envol du jeune.

Le Bruant ortolan et le Rollier d'Europe n'ont pas été contacté dans la zone d'étude au printemps 2007.

L'Engoulevent d'Europe était présent (chants et parades à la tombée de la nuit) sur la zone d'étude au printemps 2007. Cet oiseau apprécie les lisères forestières ouvertes sur des plaines agricole, des garrigues rases ou des coupes forestières. Il conviendra donc d'éviter toute destruction du nid (au sol) au moment du lancement des travaux d'extension. Comme pour le Circaète, ces travaux devraient s'effectuer entre novembre et mars. Les mesures compensatoires devraient favoriser l'installation des Engoulevents dans les clairières, en dehors de la zone d'exploitation.



Dalle calcaire remarquable sur le site des Taillades



Zone d'exploitation

3. Compléments d'informations concernant les mesures compensatoires

Dans l'étude d'incidence Natura 2000 de l'extension de carrières, nous avons préconisé au titre des mesures compensatoires :

1. le défrichage de boisements proches des futures extensions de carrières.
2. le réaménagement des zones désaffectées en tenant compte des enjeux locaux de biodiversité
3. la mise en place un suivi pluriannuel d'évaluation de l'impact des mesures compensatoires.

1. Les défrichements

Nous demandons que les surfaces défrichées soient au moins équivalentes aux surfaces prévues pour l'extension de chacune des deux carrières. Il est souhaitable de constituer deux zones ouvertes, une à proximité de chacune des zones d'extension. Ces clairières ne seront pas obligatoirement mitoyennes de la carrière.

Il nous semble intéressant d'essayer d'implanter les zones de défriche de façon cohérente avec les enjeux de protection contre les incendies et d'utilisation des sentiers communaux.

Il s'agit de reconstituer des zones ouvertes favorables au maintien de la biodiversité dans la zone Natura 2000 et aux alentours. Ces clairières doivent également constituer des zones attractives pour la faune et la flore typiques des garrigues pompignanaises. Les populations d'espèces protégées des milieux ouverts (lézards, oiseaux, insectes) connues dans le secteur seront donc confortées et attirées dans ces espaces et de fait moins impactées par le projet d'extensions de carrières.

Les secteurs retenus pour les défriches devront être validés par les écologues.

Les types de travaux entrepris :

- Il s'agit d'ouvrir des zones pré-forestières par bûcheronnage et débroussaillage mécanique (tracteur, gyrobroyeur, etc) ou par la technique de brûlage dirigé (avec la cellule de sapeurs-forestiers du Gard).
- Il faut absolument éviter d'utiliser des engins mécaniques trop lourds (type bulldozer) qui favoriseraient l'érosion des sols.
- Les déchets de débroussaillage (branchages, troncs et copeaux de gyrobroyage) devront être soit assemblés en tas et brûlés, soit exportés.
- Les travaux devront s'effectuer en dehors de la période de nidification qui se déroule de février à août.



Remblais récents à Epilobe à feuilles de romarin



Pelouse à brachypodes semi-ouverte, favorable à l'Engoulevent d'Europe

2. Le réaménagement des carrières après exploitation

Face à la nécessité de remise en état des premières carrières désaffectées, nous proposons trois types d'aménagements qui renforceront les effets des mesures compensatoires précitées.

La première mesure concerne les fronts de taille. La remise en état de la plupart des carrières implique la suppression de tous les fronts pour des raisons de sécurité. Cependant, au vue des enjeux patrimoniaux locaux, nous préconisons de conserver une partie des fronts de taille favorables à de nombreuses espèces rupestres (Monticole bleu, Grand-duc, Tichodrome échelette, Léopard hispanique, Epilobe à feuilles de romarin, etc).

La seconde mesure que nous préconisons est la création de deux mares temporaires dans les secteurs favorables. La plaine de Pompignan héberge une grande diversité d'espèces inféodées aux milieux aquatiques éphémères (crustacés branchiopodes, amphibiens et plantes aquatiques). La création de mares temporaires renforcera le réseau des mares et lavognes de la plaine de Pompignan et favorisera la présence durable des espèces menacées associées.

Les emplacements et le profil des bassins seront étudiés et validés avec les écologues.

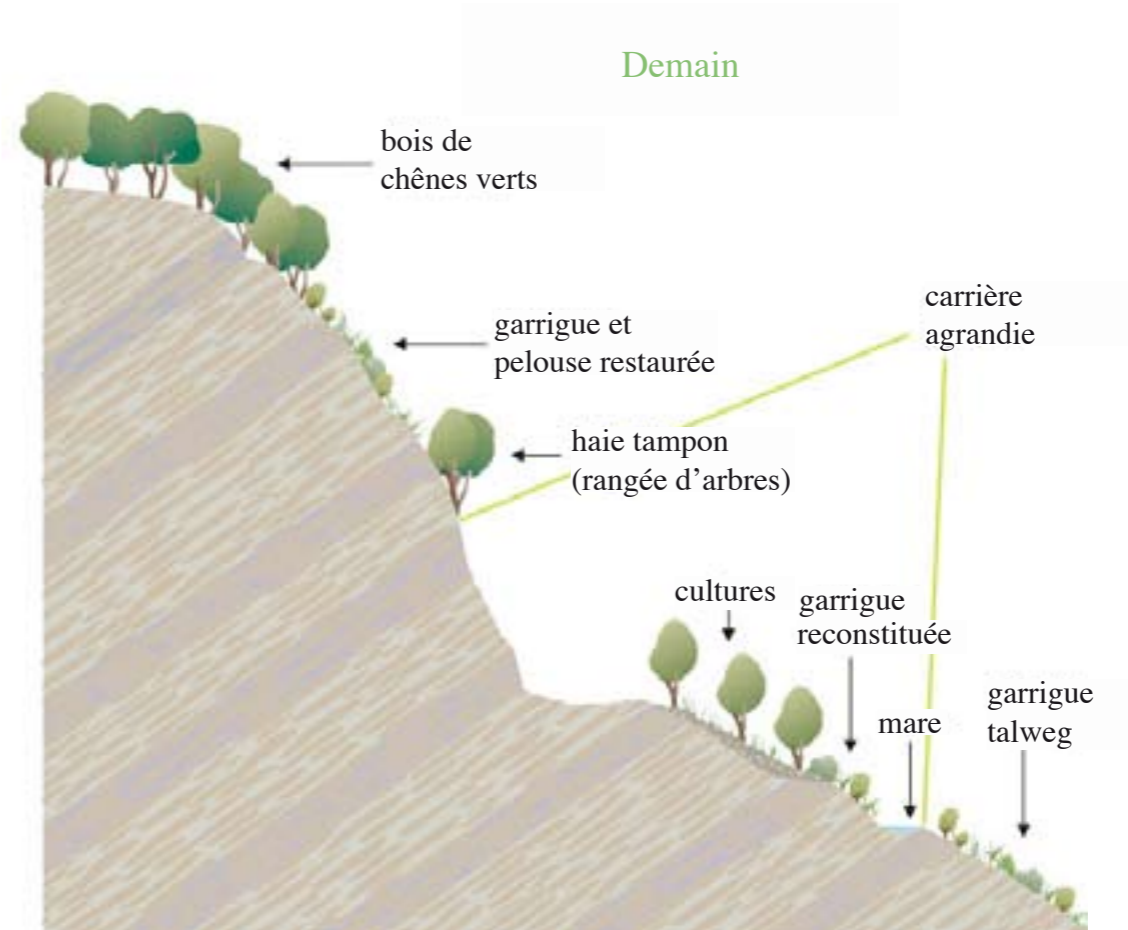
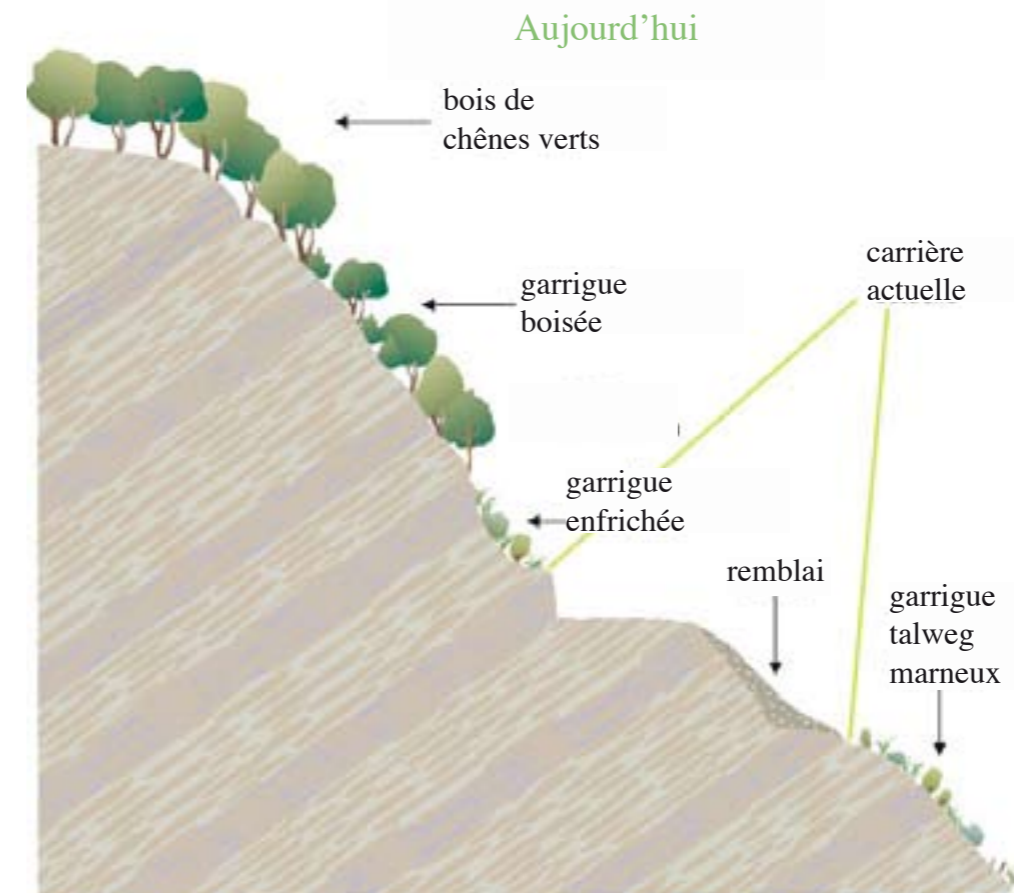
Le dernier type, déjà évoqué dans le précédent rapport, concerne la préservation des caractéristiques paysagères des sites. Il s'agit de conserver et de mettre en valeur les principales lignes de pente existantes et plus particulièrement les dalles affleurantes sur le sentier de la crête de Taillade.

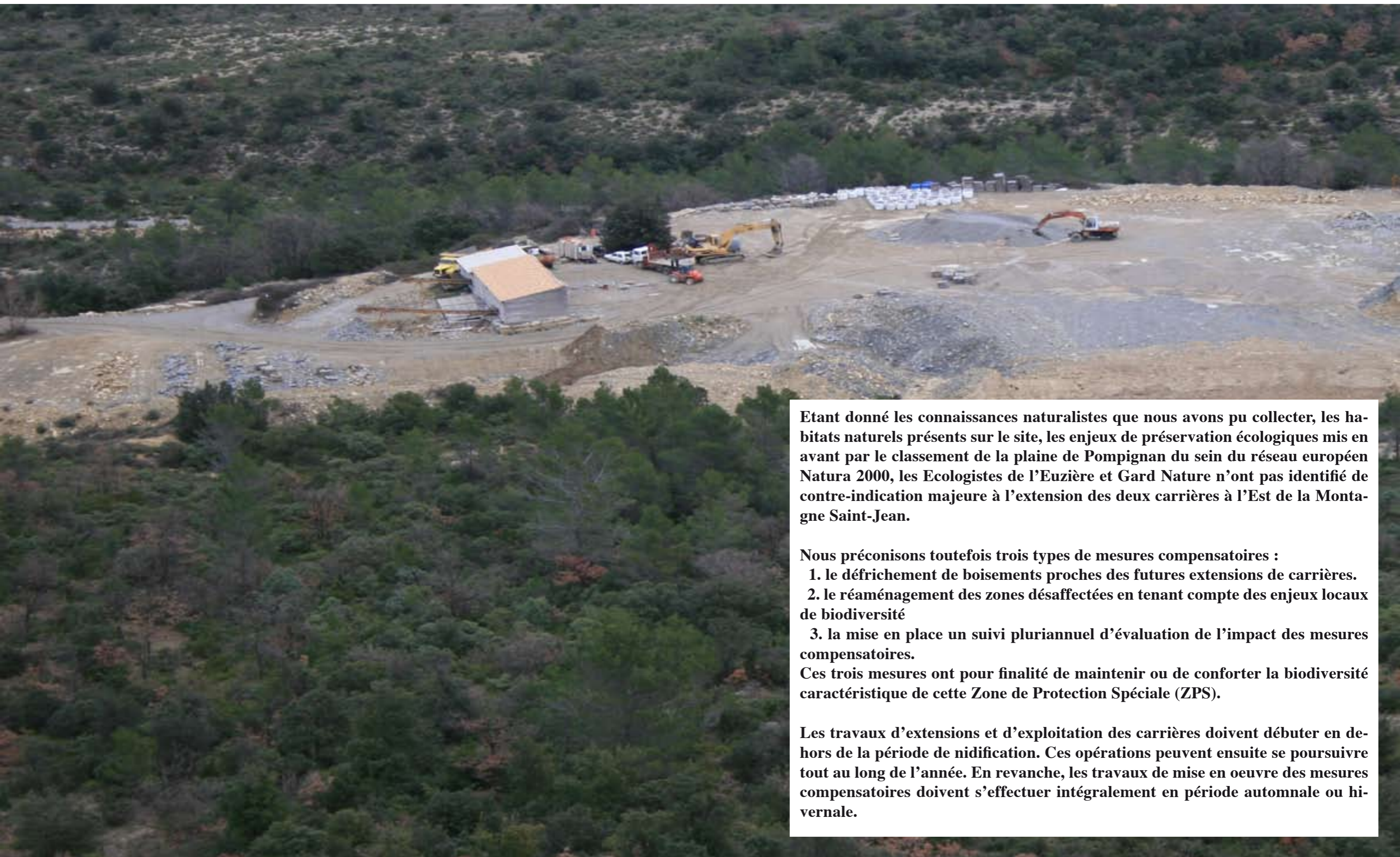
3. Suivi d'évaluation des mesures compensatoires

Nous préconisons trois ans de suivis post-travaux, afin d'évaluer l'impact des mesures compensatoires, sur la faune, la flore et les habitats naturels du site. Nous considérons que ces actions auront une valeur d'exemple et seront reproductibles par d'autres carrières ou d'autres projets. Aussi nous demandons que l'ensemble des éléments produits dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures compensatoires et de leur suivi puissent être largement portés à la connaissance du public.

Les suivis intégreront au moins les éléments suivants :

- des suivis trimestriels de l'avifaune,
- une cartographie dynamique des habitats sous SIG,
- reportage photographique sur trois ans,
- un comparatif des populations avant /après,
- une évaluation finale des résultats.





Etant donné les connaissances naturalistes que nous avons pu collecter, les habitats naturels présents sur le site, les enjeux de préservation écologiques mis en avant par le classement de la plaine de Pompignan du sein du réseau européen Natura 2000, les Ecologistes de l'Euzière et Gard Nature n'ont pas identifié de contre-indication majeure à l'extension des deux carrières à l'Est de la Montagne Saint-Jean.

Nous préconisons toutefois trois types de mesures compensatoires :

- 1. le défrichage de boisements proches des futures extensions de carrières.**
- 2. le réaménagement des zones désaffectées en tenant compte des enjeux locaux de biodiversité**
- 3. la mise en place un suivi pluriannuel d'évaluation de l'impact des mesures compensatoires.**

Ces trois mesures ont pour finalité de maintenir ou de conforter la biodiversité caractéristique de cette Zone de Protection Spéciale (ZPS).

Les travaux d'extensions et d'exploitation des carrières doivent débuter en dehors de la période de nidification. Ces opérations peuvent ensuite se poursuivre tout au long de l'année. En revanche, les travaux de mise en oeuvre des mesures compensatoires doivent s'effectuer intégralement en période automnale ou hivernale.

Annexe : Tableau complémentaire des espèces

Groupe	Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Milieu	Abondance locale	Intérêt	Site1	Site2	Proximité
Botanique	Anacardiacees	Pistachier lentisque	<i>Pistacia lentiscus</i>	Garrigue	Assez rare	++			X
Botanique	Asteracees	Armoise annuelle	<i>Artemisia annua</i>	Pelouses sablonneuses	Assez rare	++	X		
Botanique	Asteracees	Inule de montagne	<i>Inula montana</i>	Garrigue	Assez rare	++			X
Botanique	Asteracees	Pissenlit	<i>Taraxacum gr. laevigata</i>	Garrigue	Très commun		X	X	X
Botanique	Asteracees	Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	Tous milieux	Très commun		X	X	X
Botanique	Asteracees	Stéhéline douteuse	<i>Staehelina dubia</i>	Garrigue	Commun	-	X	X	X
Botanique	Brassicacees	Drave précoce	<i>Erophila praecox</i>	Talus secs	Très commun	-	X	X	X
Botanique	Campanulacees	Raiponce commune	<i>Phyteuma orbiculare</i>	Prairies	Peu commun	++		X	X
Botanique	Caprifoliacees	Chèvrefeuille étrusque	<i>Lonicera etrusca</i>	Garrigue	Commun	-			X
Botanique	Caryophyllacees	Sagine sans pétale	<i>Sagina annopetala</i>	Garrigue	Commun		X		X
Botanique	Euphorbiacees	Euphorbe à tête jaune	<i>Euphorbia flavicoma</i>	Murets	Peu commun	++			X
Botanique	Euphorbiacees	Euphorbe petit-cyprès	<i>Euphorbia cyparissias</i>	Prairies	Commun	-	X		X
Botanique	Fabacees	Cytise à feuilles sessiles	<i>Cytisophyllum sessilifolium</i>	Boisements	Peu commun	-		X	X
Botanique	Fabacees	Hippocrépide fer-à-cheval	<i>Hippocrepis comosa</i>	Garrigue	Très commun	+	X	X	X
Botanique	Lamiacees	Lavande aspic	<i>Lavandula latifolia</i>	Garrigue	Commun	+	X	X	X
Botanique	Liliacees	Ornithogale en ombelle	<i>Ornithogalum umbellatum</i>	Garrigue	Très commun	+	X	X	X
Botanique	Orchidacees	Limodore à feuilles avortées	<i>Limodorum abortivum</i>	Boisements	Peu commun	+			X
Botanique	Orchidacees	Ophrys bécasse	<i>Ophrys scolopax</i>	Garrigue	Commun	+	X	X	X
Botanique	Orchidacees	Ophrys en forme d'araignée	<i>Ophrys exaltata</i>	Talus secs	Commun	-	X	X	X
Botanique	Orchidacees	Ophrys précoce	<i>Ophrys lupercalis</i>	Garrigue	Assez rare	+++	X		
Botanique	Orchidacees	Orchis à deux feuilles	<i>Platanthera bifolia</i>	Prairies	Peu commun	+		X	X
Botanique	Poacees	Stipe d'Offner	<i>Stipa offneri</i>	Garrigue	Peu commun	++	X	X	X
Botanique	Primulacees	Coris de Montpellier	<i>Coris monspeliensis</i>	Garrigue	Peu commun	+	X	X	X
Botanique	Rhamnacees	Nerprun des rochers	<i>Rhamnus saxatilis</i>	Garrigue	Peu commun	+	X		X
Botanique	Smilacacees	Salsepareille	<i>Smilax aspera</i>	Garrigue	Peu commun	+			X
Insectes	Coléoptères	Cétoine doré	<i>Cetonia aurata</i>	Tous milieux	Très commun	-	X	X	X
Insectes	Coléoptères	Cicindèle marocaine	<i>Cicindela marocana</i>	Garrigue	Peu commun	+	X	X	X
Insectes	Hémiptères	Cigale des collines	<i>Cicadetta brevipennis</i>	Garrigue	Assez rare	++			X
Insectes	Hétérocères	Moro-sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	Tous milieux	Très commun	-	X	X	X
Insectes	Hétérocères	Zygène du trèfle	<i>Zygaena trifolii</i>	Prairies	Peu commun	+		X	X
Insectes	Orthoptères	Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	Garrigue	Très commun	-	X		X
Insectes	Rhopalocères	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	Talus herbeux	Commun	-			X
Insectes	Rhopalocères	Damier à ceinturon	<i>Melitaea cinxia</i>	Prairies	Très commun	-			X
Insectes	Rhopalocères	Fluoré	<i>Colias australis</i>	Garrigue	Commun	-	X		X
Insectes	Rhopalocères	Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	Migrateur	Assez rare	++			X
Insectes	Rhopalocères	Grand Damier	<i>Melitaea phoebe</i>	Prairies	Commun	-			X
Insectes	Rhopalocères	Marbré de vert	<i>Pontia daplidice</i>	Garrigue	Commun	-	X		X
Insectes	Rhopalocères	Mi	<i>Callistege mi</i>	Prairies	Peu commun	+			X
Insectes	Rhopalocères	Pamphile	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Prairies	Peu commun	+			X

LÉGENDE DE LA COLONNE INTÉRÊT :

- : espèce très commune et largement répandue
- + : espèce commune mais liée à un habitat particulier
- ++ : espèce assez localisée et d'intérêt local particulier
- +++ : espèce rare ou bénéficiant d'un statut de protection
- ++++ : espèce très rare, endémique intégralement protégée

Groupe	Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Milieu	Abondance locale	Intérêt	Site1	Site2	Proximité
Mollusques	Gastéropodes	Lauria	<i>Lauria cylindracea</i>	Garrigue	Très commun	-	X	X	X
Oiseaux	Corvidés	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Village	Commun	-			X
Oiseaux	Phalacrocoracidés	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo sinensis</i>	Migrateur	Assez rare	++			X
Oiseaux	Gruidés	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Migrateur	Rare	+++			X
Oiseaux	Passereaux	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Village	Commun	-			X
Oiseaux	Passereaux	Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	Garrigue	Commun	+			X
Oiseaux	Passereaux	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Garrigue	Commun	-	X	X	X
Oiseaux	Passereaux	Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	Garrigue	Commun	++			X
Oiseaux	Passereaux	Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	Boisements	Très commun	-	X	X	X
Oiseaux	Passereaux	Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Garrigue	Commun	+	X	X	X
Oiseaux	Passereaux	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Village	Commun	+			X
Oiseaux	Passereaux	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Garrigue	Très commun	-	X	X	X
Oiseaux	Passereaux	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	Migrateur	Assez rare	++	X		X
Oiseaux	Passereaux	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Boisements	Commun	+			X
Oiseaux	Passereaux	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Village	Très commun	-			X
Oiseaux	Passereaux	Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	Village	Commun	++			X
Oiseaux	Passereaux	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Garrigue	Commun	++	X		X
Oiseaux	Passereaux	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Migrateur	Assez rare	++			X
Oiseaux	Passereaux	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Boisements	Commun	+	X	X	X
Oiseaux	Passereaux	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Boisements	Peu commun	+		X	X
Oiseaux	Passereaux	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Boisements	Très commun	-	X	X	X
Oiseaux	Passereaux	Rouge-queue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Village	Commun	+			X
Oiseaux	Passereaux	Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	Garrigue	Commun	-			X
Oiseaux	Passereaux	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Boisements	Commun	-	X	X	X
Oiseaux	Rapaces	Balibuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Migrateur	Assez rare	++			X
Oiseaux	Rapaces	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Boisements	Peu commun	+		X	X
Oiseaux	Rapaces	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Migrateur	Peu commun	+			X
Reptiles	Lézards	Lézard espagnol	<i>Podarcis hispanica</i>	Rochers	Assez rare	++			X
Reptiles	Lézards	Lézard ocellé	<i>Lacerta lepida</i>	Garrigue	Assez rare	+++			X
Reptiles	Lézards	Psammodrome d'Edwards	<i>Psammodromus hispanicus</i>	Garrigue	Peu commun	++		X	X

LÉGENDE DE LA COLONNE INTÉRÊT :

- : espèce très commune et largement répandue
- + : espèce commune mais liée à un habitat particulier
- ++ : espèce assez localisée et d'intérêt local particulier
- +++ : espèce rare ou bénéficiant d'un statut de protection
- ++++ : espèce très rare, endémique intégralement protégée